



MOTION DE LA FNEC FP FO 31

REUNIE EN ASSEMBLEE GENERALE

LE 15 FEVRIER 2019

Mardi 5 février, la FNEC FP-FO avec CGT, SUD, FSU, UNL, UNEF a appelé à la grève. Ce sont 12 000 personnes qui ont manifesté dans les rues de Toulouse aux côtés des gilets jaunes.

Mercredi 6 février, 100 collègues AESH et enseignants se réunissaient en assemblée générale puis se sont rendus à la préfecture, à l'appel unitaire national des organisations syndicales, pour défendre les revendications des AESH. Une délégation a été reçue et a porté les revendications de la plate-forme intersyndicale.

Judi 7 Février, la manifestation nationale à l'appel de l'UIAFP Force Ouvrière a rassemblé 8000 manifestants à Paris. 8000 qui sont allés à Matignon, malgré les intimidations, revendiquer l'augmentation des salaires, la défense des services publics, le maintien des régimes de retraite. Une délégation de la FNEC-FP FO 31 a fait le déplacement.

Samedi 9 février, les gilets jaunes ont à nouveau manifesté par dizaines de milliers. De nombreux manifestants ont été blessés. Face à cette colère qui s'amplifie, face au début de jonction qui s'opère entre gilets jaunes et syndicats, le gouvernement continue de réprimer les manifestants dont une bonne partie des revendications (augmentation des salaires, défense des services publics, défense des systèmes actuels de retraites...) recourent les nôtres.

Au même moment, dans l'Education Nationale, l'inacceptable projet de loi Blanquer est discuté à l'Assemblée Nationale :

- il instaurerait les établissements publics des savoirs fondamentaux, établissements qui regrouperaient des écoles et un collège sous l'autorité du principal du collège,
- il préparerait la disparition-explosion de l'école maternelle publique et imposerait aux communes de financer les écoles privées pour les enfants de 3 à 6 ans,
- il permettrait à des assistants d'éducation, précaires et sous-payés, de faire classe à la place des enseignants.

Il n'y a pas d'un côté la loi Blanquer, de l'autre la répression dans les manifestations et la loi liberticide et antisyndicale dite «anticasseurs». D'ailleurs l'article 1er de la loi sur l'Ecole de la confiance soumet les personnels à une obligation d'«engagement» et d'«exemplarité». Nul ne s'y trompe ; c'est une atteinte aux libertés individuelles fondamentales, la liberté d'opinion et d'expression. Ils veulent nous museler, faire taire les revendications auxquelles ils ne daignent même plus répondre.

Dans cette situation, l'AG de la FNEC-FP FO 31 réunie le 15 février 2019 appelle à multiplier les réunions syndicales, à amplifier les assemblées générales dans les établissements scolaires, les secteurs, les services pour réaffirmer les revendications et discuter des moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir. Les personnels veulent l'action efficace, ils veulent gagner. Pour, ensemble, organiser le blocage du pays, qui seul peut nous permettre de gagner sur les revendications, recherchons partout le combat commun !

L'Assemblée Générale de la FNEC-FP FO 31 soutient toutes les initiatives de tous ses syndicats pour les revendications et invite ses syndiqués et ses syndicats à aller manifester avec les Gilets Jaunes dès ce samedi et les suivants, avec cortège, drapeaux et badges.

Oui aux revendications ! Augmentation du point d'indice ! Maintien du Code des pensions et du calcul de la retraite sur les 6 derniers mois ! Retrait du projet de loi Blanquer et de la loi anticasseurs ! Non à la répression ! Non à la violence de l'état contre les manifestants, les lycéens, les jeunes, les Gilets Jaunes et les salariés.

Les Confédérations FO, CGT, avec Solidaires, l'UNEF et l'UNL appellent à la grève interprofessionnelle le 19 mars. Non à la promesse infernale de supprimer 120000 postes de fonctionnaires.

RESISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR ! NE LACHONS RIEN !

Adoptée à l'unanimité.